

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES



Réunion du Mardi 14 octobre 2025

Présents : MMES POLICON, MM. BOUSSARD, ARNAUD, BRUNET.

AVIS AUX CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : **Amende 100.00 euros**

Article 11 - Les Obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

D1

➤ SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

➤ JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.

Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,

- **Ne peuvent être des équipes féminines.**

➤ FOOT A EFFECTIF REDUIT :

- 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),

- Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.

- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.

D2

➤ SENIORS :

- 2 équipes

➤ JEUNES :

- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)

- Ou bien une équipe U20

- Ou une équipe féminine U15F à 11.

- Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.

➤ Foot à effectif réduit :

- 2 équipes (de U8 à U13)

- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines

- Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1^{ère} saison.

D3

- SENIORS :
 - 1 équipe
 - Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

D4

- SENIORS :
 - 1 équipe
 - Pas d'obligation.

11.2 - Le club dont le niveau d'une de ses équipes entraîne des obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

Un contrôle à posteriori du respect de ces obligations sera effectué par la commission départementale des compétitions.

11.2.1 – Contrôle et suivi des obligations

- 🏆 Le District du Val de Marne fera, jusqu'au 15 octobre de la saison en cours, un rappel non nominatif lors de chaque parution du journal électronique afin de sensibiliser les clubs.
- 🏆 Le 15 novembre de la saison en cours, le district du Val de Marne fera un rappel aux clubs en infraction avec mise en demeure de régulariser leur situation avant le début des championnats.
- 🏆 Le 15 décembre de la saison en cours, le District du Val de Marne établira la liste des clubs en infraction par rapport aux obligations reprises à l'article 11.1 du présent RSG.
Les clubs en infraction se verront sanctionnés en application de l'article 11.2.2 du présent RSG.

11.2.2 – Sanctions

En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent règlement, les sanctions suivantes seront appliquées :

- 🏆 Pour la 1^{ère} saison d'infraction :
 - Retrait de 4 points, par obligation non respectée, au classement de l'équipe senior du club qui entraîne les obligations et interdiction de monter à ladite équipe seniors ;
- 🏆 Pour la 2^{ème} année d'infraction et au-delà :
L'équipe seniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et rétrogradée en division immédiatement inférieure la saison suivante ; l'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci et du Comité de Direction du District du Val de Marne du Football. (Hormis déclassement pour fraude).
- Cette rétrogradation administrative n'étant pas cumulable avec une éventuelle rétrogradation sportive.
- 🏆 Lorsqu'un club a régularisé sa situation pour la saison "N", la sanction s'applique au niveau de la 1^{ère} saison d'infraction en cas de nouvelle infraction pour la saison N+1 ;

OBLIGATIONS DES CLUBS

-Club montant en 2^{ème} Division : FC MOLDAVIE (non en règle)

Obligations à respecter dès la 1^{ère} saison : 3 équipes de jeunes et 2 équipes de Foot Réduit à 8

-Club montant en 3^{ème} Division :

Obligations à respecter après 2 saisons en D3 : 1 équipe de jeunes

Clubs montants à l'issue de la saison 2022 – 2023

Obligations respectées : ES CAUDACIENNE et ST MANDE FC 2

TERRAINS SUSPENDUS

529210- ES VITRY **U18 D1** = 2 MATCHES FERMES A COMPTER DU 12/05/2025

[Tour de coupe \(si domicile\) du 02/11 & 09 et /ou 23 Novembre en championnat](#)

580485- US VILLENEUVE ABLON **U18 D2** = 3 MATCHS FERMES A COMPTER DU 26/05/2025

Accord & attestation de la Ville de Maisons Alfort pour accueillir ces rencontres

53478368 - US VILLENEUVE ABLON / CA VITRY du 09/11 Stade Delaune

[Sauf match de coupes du 02/11 à domicile](#)

53478377 - US VILLENEUVE ABLON / PORTUGAIS CHAMPIGNY du 16/11 Stade Delaune

532342 - PHARE ZARZISIEN **SENIORS D3** = 1 MATCH FERME A COMPTER DU 01/09/2025

[Tour de coupe \(si domicile\) du 02/11 ou 09/11 en championnat](#)

500031- CHOISY LE ROI AS 2 **U18 D2** = 1 MATCH FERME A COMPTER DU 10/11/2025 (LPIFF)

53478292- CHOISY LE ROI AS 2 / NOGENT S/MARNE FC 21 U18 D1 du 23/11/2025

La Commission rappelle que les clubs doivent communiquer au District du val de Marne le terrain de repli où doivent se dérouler les rencontres et fournir l'autorisation du gestionnaire du terrain 72 heures avant la date du match.

FERMETURE DES TERRAINS

EN RAISON DU CROSS NATIONAL DU VAL DE MARNE LE 16 NOVEMBRE 2025, LES TERRAINS DE LA PLAINE SUD DU PARC DE CHOISY SERONT INDISPONIBLES

La commission invite les clubs concernés à demander l'inversion de leur rencontre qui peut également être avancée avec accord de son adversaire.

DEROGATIONS ANNUELLES

580485 VILLENEUVE ABLON US

Séniors D1 à domicile le samedi à 18h au lieu de 18h30

512963 THIAIS FC

U14 poule C à domicile le samedi à 16h au lieu de 15h00

U14 poule F à domicile le samedi à 16h au lieu de 15h00

14 poule J à domicile le samedi à 16h au lieu de 15h00

553004 FC MANDRES PERIGNY

Séniors D2.A à domicile le dimanche à 16h30 au lieu de 15h00

Séniors D4.C à domicile le dimanche à 16h30 au lieu de 15h00

521870 SUCY FC

+45 ans poule A à domicile le dimanche à 9h30 au lieu de 11h00

U16 D3.B à domicile le dimanche à 14h00 au lieu de 12h00

560609 USJTO CHOISY

Séniors D4.C à domicile le dimanche à 17h00 au lieu de 15h00

565314 RC VILLENEUVE ST GEORGES

Anciens D3.C à domicile le dimanche à 9h30 au lieu de 11h30.

526258 US LUSITANOS ST MAUR

U14 BRASSAGE POULE F joue tous ses matchs à 16h

CDM joue au Stade des Corneilles

500689 CRETEIL LUSITANOS F.US

U16 D2.B joue tous ses matchs à 15h

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

SENIORS

53444339 – NOGENT S/MARNE FC 1 / CHEVILLY LARUE ELAN 2 Seniors D1 du 18/10/25

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 13/10/25. Demande de changement d'horaire (-1h00).

Accord de la commission, le match aura lieu à 17h00 au lieu de 18h00. Prévenir vos adversaires.

54964740 – VILLENEUVE ABLON US 2 / VITRY ES 2 Seniors D3.A du 19/10/2025

Courriel de Villeneuve Ablon US du 13/10/25. Demande de changement d'horaire (-1h00).

Accord de la commission, le match aura lieu à 15h30 au lieu de 15h00. Prévenir vos adversaires.

54226685 – ORMESSON US 2 / CHAMPIGNY PORTUGAIS 1 Seniors D3.B du 19/10/2025

Courriel d'Ormesson US du 13/10/25. Demande de changement d'horaire (-1h00).

Accord de la commission, le match aura lieu à 15h00 au lieu de 16h00. Prévenir vos adversaires.

560471 – FC VERS L'AVANT - Courriel du 15/10/25

Forfait Général de l'équipe. Avis aux clubs concernés.

COUPE SENIORS

CALENDRIER

2ème TOUR	2 NOVEMBRE	¼ FINALE	3 MAI
CADRAGE	11 JANVIER	½ FINALE	31 MAI
1/8 FINALE	8 MARS	FINALE	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour le 2^{ème} tour qui auront lieu le **2 NOVEMBRE 2025 à 15h** sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. **VOIR TIRAGE** sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : CLUBS DE LIGUE.

COUPE SENIORS AMITIE

CALENDRIER

CADRAGE	11 JANVIER	½ FINALE	31 MAI
1/8 FINALE	8 MARS	FINALE	A DETERMINER
¼ FINALE	3 MAI		

COUPE ENTREPRISE

CALENDRIER

1/8 CADRAGE	7 MARS	½ FINALE	30 MAI
¼ FINALE	2 MAI	FINALE	A DETERMINER

CDM

INFO CLUB

Le calendrier de cette compétition est très resserré en raison du nombre élevé d'équipes, les matchs reportés de championnat seront éventuellement joués en semaine tout comme les rencontres de Coupe du Val de Marne.

565013 – USJTO UKRAINE -CDM D1

Dérogation annuelle = 11h00 Stade de la Prairie

COUPE CDM

CALENDRIER

1 ^{er} Tour	26 OCTOBRE	½ FINALE	30 MAI
2 ^{ème} Tour CADRAGE	1 MARS	FINALE	A DETERMINER
¼ FINALE	2 MAI		

ANCIENS

54850731 – KREMLIN BICETRE CSA 11 / OLYMP.CLUB IVRY 11 anciens D3.B du 19/10/25

Courriel du Kremlin Bicêtre CS du 13/10/25. Demande de changement d'horaire (-1h00).

Accord de la commission, le match aura lieu à 9h00 au lieu de 9h30. Prévenir vos adversaires.

53495557 – CRETEIL LUSITANOS F. 11 / SUCY FC 11 anciens D2.A du 16/11/25

Courriel de Créteil Lusitanos US du 14/10/25. Demande de changement de date terrain indisponible.

Accord de la commission, le match est remis au 02/11/2025. Prévenir vos adversaires.

COUPE ANCIENS

CALENDRIER

1 ^{er} Tour	26 OCTOBRE	¼ FINALE	3 MAI
2 ^{ème} Tour	4 JANVIER	½ FINALE	31 MAI
1/16 CADRAGE	1 MARS	FINALE	A DETERMINER
1/8 FINALE	5 AVRIL		

55015214 – MANDRES PERIGNY 11 / OPEJ SPORTING CLUB 11 coupe VDM anciens du 26/10/25

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 13/10/25. Demande de changement de date pour terrain indisponible.

Accord de la commission, le match aura lieu 02/11/2025. Prévenir vos adversaires.

+45 ans

COUPE +45 ans

CALENDRIER

1/8 FINALE	8 MARS	½ FINALE	31 MAI
¼ FINALE	3 MAI		
FINALE	A DETERMINER		

+55 ans

53497970 – ENT. USVA CA VITRY 42 / VILLEJUIF US 13 +55 ans poule C du 19/10/2025

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 13/10/25. Demande de changement de date pour terrain indisponible.

Accord de la commission, le match aura lieu 02/11/2025. Prévenir vos adversaires.

53497972 – PUC / BOISSY FC +55 Poule C du 19/10/25

Courriel du PUC du 13/10/25. Demande de changement d'horaire (-1h00).

Accord de la commission, le match aura lieu à 9h30 au lieu de 10h00. Prévenir vos adversaires.

DEPARTEMENTALE « FEMININ »

FEMININES

A ce jour seuls 6 clubs sont engagés :

CO CACHAN, FC MAISONS ALFORT, PORTUGAIS CHAMPIGNY, FC SUCY, ES VITRY et VILLENEUVE AFC.

Afin de permettre à ces clubs de démarrer la compétition dans les meilleures conditions possibles, le début du championnat ne se fera qu'après les vacances de la Toussaint.

U13 F

54993453 – VILLENEUVE AFC 1 / BONNEUIL S/MARNE CSM 1 U13F poule B du 12/10/2025

Lecture de la feuille de match.

La Commission enregistre le 1er forfait de BONNEUIL CSM 1.

COUPE SENIORS FEMININE

CALENDRIER

EN ATTENTE

COUPE FEMININE U15 à 8

CALENDRIER

EN ATTENTE

DEPARTEMENTALE « JEUNES »

U20

COUPE U20

CALENDRIER

1^{er} Tour 1/8 FINALE
¼ FINALE

11 JANVIER
3 MAI

½ FINALE
FINALE

31 MAI
A DETERMINER

U18

53478457 – VILLIERS ES 1 / PERREUX AS FRAN 1 U18 D2.B du 19/10/2025

Courriel de Villiers ES du 12/10/25. Demande de changement d'horaire (-1h00).

Accord de la commission, le match aura lieu à 14h00 au lieu de 13h00. Prévenir vos adversaires.

53478275 – VILLENEUVE ACA FC / FRESNES AAS U18 D1 du 19/10/25

Courriel du club et de la Ville de Villeneuve (fermeture terrain).

La commission reporte la rencontre au 26/10/25. Prévenir vos adversaires.

COUPE U18**CALENDRIER**

2 ^{ème} Tour	2 NOVEMBRE	¼ FINALE	3 MAI
1/16 CADRAGE	11 JANVIER	½ FINALE	31 MAI
1/8 FINALE	8 MARS	FINALE	A DETERM

Désignation des matchs comptant pour le 2^{ème} tour qui auront lieu le **2 NOVEMBRE 2025 à 13h** sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. **VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.**

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : CLUBS DE LIGUE et SFC CANNAVEROIS

U16**521870 – SUCY FC U16D.3**

Dérogation annuelle = 14h00 Stade de la Prairie

53477602 – FRESNES AAS 1 / VILLEJUIF US 2 U16 D2.B du 19/10/2025

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 10/10/25. Demande de changement de date et d'horaire.

Accord de la commission, le match aura lieu 18/10/2025 à 19h00. Prévenir vos adversaires.

510665- CHAMPIGNY F.C.94 U16 D3.A

Courriel de Champigny FC du 10/10/25

La commission enregistre le forfait général de l'équipe U16 D3.A de CHAMPIGNY FC

53477514 - VILLIERS ES 1 / NOGENT S/MARNE FC 21 U16 D2.B du 19/10/2025

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 10/10/25. Demande de report au 11/01/2026.

Refus de la commission date trop tardive. Pas de motif de report, match maintenu à la date fixée.

54227248 – ST MAUR VGA us 1 / CHOISY LE ROI AS 1 U16 D1 du 19/10/2025

Courriel de la VGA St Maur US du 13/10/25. Demande de changement d'horaire (-1h)

Accord de la commission, le match aura lieu à 12h30 au lieu de 13h00. Prévenir vos adversaires.

COUPE U16 VDM**CALENDRIER**

1/16 CADRAGE	11 JANVIER	½ FINALE	31 MAI
1/8 FINALE	8 MARS	FINALE	A DETERMINER
¼ FINALE	3 MAI		

54930781 –ST MAUR LUSITANOS 21 / ARCUEIL COM 21 Coupe VDM U16 du 12/10/2025

Courriel de St Maur du 10/10/25.

La Commission enregistre le forfait avisé de l'équipe ARCUEIL COM 21, ST MAUR LUSITANOS 21 est qualifié pour la suite de la compétition.

COUPE U16 AMITIE**CALENDRIER**

1/16 CADRAGE	11 JANVIER	½ FINALE	31 MAI
1/8 FINALE	8 MARS	FINALE	A DETERMINER
¼ FINALE	3 MAI		

54930329 – ST MAUR LUSITANOS 22 / CO VINCENNES 22 Coupe amitié U16 du 12/10/2025

Problème administratif, 2 matchs le même jour.

La Commission remet le match au 02/11/2025. Prévenir vos adversaires.

54930323 – MAISONS ALFORT FC 23 / KREMLIN BICETRE CSA 22 Coupe amitié U16 du 12/10/2025

Lecture de la feuille de match.

La Commission donne match perdu à KREMLIN BICETRE CSA 22 (équipe incomplète en cours de partie), MAISONS ALFORT FC 23 est qualifiée pour la suite de la compétition.

54930045 – CHARENTON CAP 23 / CRETEIL LUSITANOS F. 24 Coupe amitié U16 du 12/10/2025

Lecture de la feuille de match.

La Commission enregistre le forfait de CHARENTON CAP 23, CRETEIL LUSITANOS F.24 est qualifiée pour la suite de la compétition.

54930321 – NOGENT FC 23 / VILLENEUVE ABLON US 22 Coupe amitié U16 du 12/10/2025

Courriel de Villeneuve Ablon du 9/10/25.

La Commission enregistre le forfait avisé de VILLENEUVE ABLON US 22, NOGENT S/MARNE FC 23 est qualifiée pour la suite de la compétition.

U15

54808599 – VILLENEUVE AFC / VILLEJUIF US 2 U15 D2 du 27/09/2025

Suite au remplacement de LIMEIL BREVANNES (forfait général) par VILLENEUVE AFC.

La Commission fixe la rencontre au 10/01/2026. Prévenir vos adversaires.

COUPE U15

CALENDRIER

1 ^{er} Tour CADRAGE	10 JANVIER	½ FINALE	30 MAI
1/8 FINALE	7 MARS	FINALE	A DETERMINER
¼ FINALE	2 MAI		

U14

53544476 – CHARENTON CAP 23 / CRETEIL LUSITANOS F.27 U14 Brassage – Poule I du 11/10/2025

Lecture de la Feuille de match. *1^{er} forfait avisé de CHARENTON CAP 23.*

COUPE U14 VDM

CALENDRIER

1 ^{er} Tour	18 OCTOBRE	¼ FINALE	2 MAI
1/16 CADRAGE	10 JANVIER	½ FINALE	30 MAI
1/8 FINALE	7 MARS	FINALE	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui auront lieu le **18 OCTOBRE 2025 à 16h** sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. **VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.**

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : CLUBS DE LIGUE.

54979002 – BRY FC 1 / SFCC 1 U14 coupe VDM du 18/10/2025

Courriel de BRY FC du 13/10/25. Demande de changement d'horaire (-1h00).

Accord de la commission, le match aura lieu à 17h00 au lieu de 16h00. Prévenir vos adversaires.

54979001 – MAISONS ALFORT FC 21 / ARCUEIL COM 21 U14 coupe VDM du 18/10/2025

Courriel de Arcueil du 14/10/25.

La commission enregistre le forfait avisé de ARCUEIL COM 21, MAISONS ALFORT FC 21 est qualifiée pour la suite de la compétition.

54978990 - US IVRY FOOT / BOISSY FC Coupe VDM U14 du 18/10/25

Courrier de BOISSY FC du 14/10/25.

La commission enregistre le forfait avisé de BOISSY FC, US IVRY FOOT est qualifiée pour la suite de la compétition.

54979002 – BRY FC / SCF CANAVEROIS Coupe VDM U14 du 18/10/25

Courrier de BOISSY FC du 14/10/25.

La commission enregistre le forfait avisé de SCF Canaverois, BRY FC est qualifiée pour la suite de la compétition.

COUPE U14 AMITIE

CALENDRIER

1 ^{er} Tour	18 OCTOBRE	¼ FINALE	2 MAI
1/16 CADRAGE	10 JANVIER	½ FINALE	30 MAI
1/8 FINALE	7 MARS		
FINALE	A DETERMINER		

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui auront lieu le **12 OCTOBRE 2025 à 13h** sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. **VOIR TIRAGE** sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT.

54964566 – JOINVILLE RC 23 / CACHAN CO ASC 22 U14 coupe VDM du 8/10/2025

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 10/10/25. Demande de changement d'horaire.

Accord de la commission, le match aura lieu à 15h30 au lieu de 16h30. Prévenir vos adversaires.